

Ville de Saint-Omer



CONSEILS DE
QUARTIER
VILLE DE SAINT-OMER

J'  ma ville...

JE PARTICIPE !



Chères Audomaroises, Chers Audomarois,

Depuis 2014, la Ville de Saint-Omer a fait de la démocratie de proximité et de la participation citoyenne des piliers de son action.

Cette orientation a été renforcée, cette année, avec la révision de la Charte des Conseils de Quartier qui assure notamment leur présidence par des habitants qui ne sont pas élus au Conseil Municipal. Elle conforte également les budgets participatifs.

Suite au renouvellement de la composition des conseils de quartier 91 habitants ont fait le choix de s'engager pour les deux prochaines années afin d'imaginer des solutions, porter des projets et contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans leurs quartiers. La parité Femme / Homme a été garantie et les jeunes sont au rendez-vous avec un quart de conseillers de moins de 35 ans.

Je vous propose de découvrir à travers ces pages, vos conseillers de quartier.

Je leur souhaite beaucoup de réussite dans la conduite de leurs projets.

Bien fidèlement,



François DECOSTER
Maire de Saint-Omer



Christophe MOLIN
Adjoint au Maire
**Ecologie, innovation et
Transitions, Participation
Citoyenne**



Jean-Raphaël ADOU
Conseiller délégué
**en charge des Usages numériques,
des Conseils de quartiers
et du suivi Budgets participatifs**



Hugues PERSYN
*Ancien maire
d'une commune rurale*
**Chargé de mission bénévole
Conseils de Quartier**

CONSEILS DE QUARTIER

VILLE DE SAINT-OMER

QU'EST-CE QU'UN CONSEIL DE QUARTIER ?

Les Conseils de quartier sont composés de 20 membres maximum. La présidence du Conseil de quartier est assurée par un habitant qui n'est pas membre du Conseil municipal, accompagné d'un Vice-Président issu des élus.

Chaque Conseil de quartier définit le rythme de ses réunions (en moyenne une fois par mois).

Les Conseils sont ouverts à tous les citoyens majeurs de la Ville de Saint-Omer.

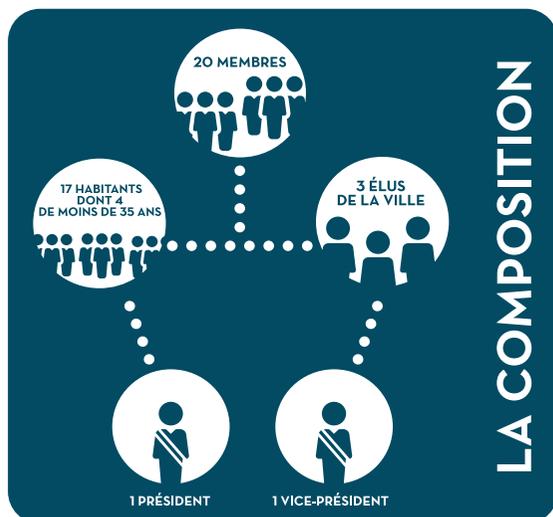


RÔLE DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Engagés pour deux ans, les conseillers de quartier sont chargés, en partenariat avec la Municipalité et les services de la Ville, de faire des propositions et de mener des projets destinés à améliorer le cadre de vie. Pour ce faire, ils disposent d'un budget participatif et d'une journée citoyenne.

Les Conseils de Quartiers sont au nombre de 7 et représentent chacun un secteur de la ville (voir carte pages centrales) :

- Bachelin Sugar
- Centre ville
- Cœur de ville
- Faubourgs Marais
- Laënnec
- Perpignan Saint-Bertin
- Saint-Omer sud





Fabienne D'HALLUIN
Présidente

Claire BROCHARD
Vice-Présidente



Philippe DEGAEY
Rapporteur du budget



ÉLUES

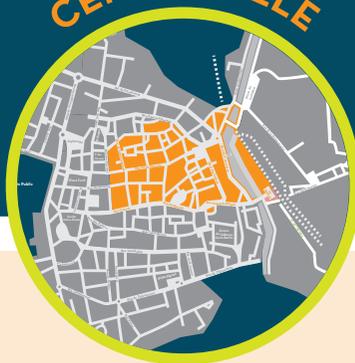
Morgane HEROGUEL
Hélène JASKOWIAK



CONSEILLER(E)S

Pierre CAZIER
Olivier COANON
Edouard DALLE
Anne HERMANT
Antoine HERMANT
Francis NIVEL
Valentin VANDENBERGHE





Guillaume ROUX
Président



Aurélien PODVIN
Rapporteur du budget

Jean Fouque
Vice-Président



ÉLU(E)S

Steffie DECOCQ
Céline-Marie CANARD



CONSEILLER(E)S

Gervais BEE
Marie-Michèle CADART
Thérèse CANDAS
Geneviève CASTRIQUE
Mickael CAUCHOIS
Marcel DEPATURE
Emma DIEREMAN
Capucine GEISSE
Romain LALLIOT
Christine MAERTEN
Vincent MAGNIER
Ahmed MIRAOU
Kathy PENEL
Frédéric QUIVRIN
Catherine REBERGUE

CONSEILS DE QUARTIER

VILLE DE SAINT-OMER

CŒUR DE VILLE



Amandine PENIN
Présidente

Annie TREGOUET
Vice-Présidente



Benoît KRZEKOTOWSKI
Rapporteur du budget



ÉLUS

Bertrand DEWAGHE
Francis DOYER



CONSEILLER(E)S

Bernadette BOIS
Bernadette DEROO
Anne-Marie FLANDRIN
Sophie HADOUX-LETONDAL
Véronique HURTADO
Bernard L'HEUREUX
Julie VELAY





Jacques PETTE
Président

Caroline BERTHELEMY
Vice-Présidente



Kévin LIEVIN
Rapporteur du budget



ÉLUES

Claudette DEBAST
Véronique DEPLEDT

CONSEILLER(E)S

Nadine BAUSSART
Elodie COLIN
Georges DUCLOY
Odile DUFLY
Cécile FONTAINE ALBAGNAC
Chloé GUILLEMANT
Emeline LAIDET
Paulette LEPORCQ
Philippe MEENS
Maximilien MULO
Maxime PLARD
Bernard PONSEEL
Edgar SALOME
Elisabeth SANNO
Elodie VANDERSCHOOTEN



CONSEILS DE QUARTIER

VILLE DE SAINT-OMER

LAËNNEC ESPLANADE



Ghislaine BOUVELLE
Présidente

Sandra FENOGLIO
Vice-Présidente



Cathy DEBRUYNE
Rapporteur du budget



ÉLU(E)S

Paola GARCIA
Françis DOYER



CONSEILLER(E)S

Luc CLARISSE
Georges FOVET
Brigitte HANNOTEL
René LAURENCE
Kévin LEQUINT
Marina MANTEL
Fabien SORRANT





Lyndia MILO
Présidente



Mohamed MARZAK
Vice-Président



Serge MARTIAUX
Rapporteur du budget



ÉLUS

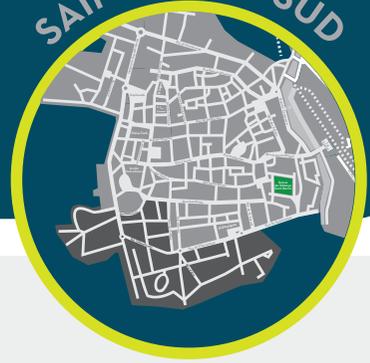
Claude BOURDON
Thierry TRIBALAT



CONSEILLER(E)S

Anaïs BAUDOIN
Quentin BOURGEOIS
Alexandra COURBOT
Julien COURT Y
Martine DELVAUX
Gilles DE REVIERS DE MAUNY
Lucas DEROSIAUX
Blandine DUCROCQ
Dominique DUCROCQ
Dominique HOUSSIN
Edouard KASSIR
Monique LALOY AUX
Jean-Paul LEJEUNE
Margot SACEPE
Claude VASSEUR





Frédéric RENSY
Président

Léo DUBOIS
Vice-Président



Sarah SINGER
Rapporteur du budget



ÉLUS

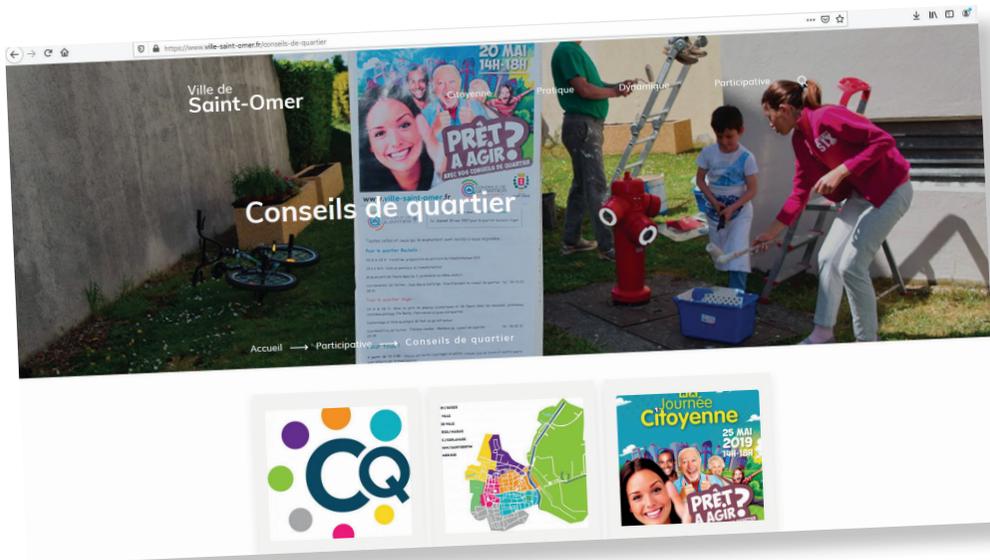
Pierre-Eric JOYEZ
Didier ARETHENS



CONSEILLER(E)S

Laurent ALLOUCHERY
Véronique BOUVEUR
Isabelle CATRY-SPRIET
Benoît CATRY
Nicole CHAPELET
Gwendoline DEBEAUSSART
Yves LEGRAND
Thérèse LEMAIRE
Jean-Marc LIPS
Fabienne MAGNIER
Martine RAJNAK
Christine THOMAS
Yves THOMAS





Retrouvez l'actualité de chaque Conseil de quartier dans l'agenda du site internet :

www.ville-saint-omer.fr/participative/conseils-de-quartier



BUDGETS PARTICIPATIFS : EXEMPLES DE RÉALISATIONS DES CONSEILS DE QUARTIER



Mise en place d'une signalétique extérieure sur toutes les Maisons de quartier



Projection de la silhouette de Mathurin sur les façades du quai du Commerce dans le cadre du projet d'aménagement de l'allée des marronniers



Désherbage autour de la Cathédrale



Remise en état des bancs du quartier (ponçage, peinture...)



CONSEILS DE QUARTIER

VILLE DE SAINT-OMER



Fleurissement
des nouveaux pots de fleurs
rue d'Aire

Ateliers
avec les enfants



Mise en jardinière de plantes
aromatiques et de fleurs
au passage Sainte-Barbe



Organisation
d'une rencontre
autour du chantier
de l'écluse
du Haut-Pont
(exposition,
témoignage,
moment convivial...)



Collaboration des conseils de quartier Bachelin Sugar, Centre-Ville
et Faubourgs/Marais pour la création de panneaux historiques et
artistiques Allée des marronniers.

LE BUDGET PARTICIPATIF C'EST QUOI ?

La Ville de Saint-Omer a fait le choix d'impliquer directement les Audomarois dans la vie de la collectivité en leur allouant une partie du budget de la Ville, au travers ce que l'on appelle les budgets participatifs : chaque Conseil de quartier se voit attribuer 7 000€ par an pour mener des actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie et du quotidien dans le quartier.

Ce dispositif est donc une opportunité pour les Audomarois de s'investir dans la participation citoyenne et de mieux comprendre l'action publique de leur commune.





BACHELIN SUGER



CENTRE VILLE



CŒUR DE VILLE



FAUBOURGS MARAIS



LAËNNEC ESPLANADE



PERPIGNAN SAINT-BERTIN



SAINT-OMER SUD

Renseignements et informations :

MAIRIE DE SAINT-OMER - Service Démocratie de Proximité
proximite@ville-saint-omer.fr